



legale-online.fr

Publiez facilement vos annonces légales en ligne

04 67 07 69 38
contact@legale-online.fr

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM246588, N°158147) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **Midi Libre - 34**

Date de parution : 22/08/2021

Coût de l'annonce :

Montant HT :	567,84 €
Frais techniques HT :	10,00 €
Justificatif(s) HT :	1 x 2,56 = 2,56 €
Montant TVA :	116,08 €
Total TTC :	696,48 €

Fait à Montpellier, le 13 Août 2021

Le Gérant

Bernard MAFFRE

Consultation sur www.legale-online.fr; www.actulegales.fr: loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. L'Agence s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

L'Agence

SNC L'Agence au capital de 385 000 €uros.

Rue du Mas de Grille – 34438 Saint Jean de Vedas Cedex

L'EXPERT DES ANNONCES LÉGALES

RCS Montpellier - 404 010 209 – CODE APE : 7312Z – SIRET : 404 010 209 00017 - TVA intercommunautaire : FR22404010209





158147

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2021-055 en date du 29/07/2021
Le Maire de la Commune de Le Pouget
a ouvert une enquête publique
sur la commune de Le Pouget

OBJET : Enquête publique dans le cadre de la modification n° 2 du Plan
Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Le Pouget.

- Déclasser la parcelle référencée section AD n° 179 positionnée en zone II AU vers la zone Ue1 pour permettre l'extension de la cave coopérative ;
- Déclasser la parcelle référencée section AD n° 178 positionnée en zone IAU vers la zone Ub afin de ne pas créer d'enclave suite au déclassement de la parcelle référencée section AD n° 179.
- Supprimer une partie de l'emplacement réservé n° 6 devenu inutile vu la cession d'une bande au sud de la parcelle référencée section AD n° 179 de la Cave Coopérative à la commune pour la réalisation d'un cheminement doux objet de la réserve initiale.

DUREE : L'enquête publique se déroulera entre le 08/09/2021 et le 24/09/2021, soit 17 jours consécutifs.

FINALITE : Une commissaire enquêteuse a été désignée par le Tribunal Administratif pour mener à bien l'enquête publique. Il s'agit de Madame SAGUY Brigitte.

La commune de Le Pouget en charge de la procédure répondra aux différentes requêtes qui auront été formulées.

MODALITES : Le siège de l'enquête publique sera : LA MAIRIE DE LE POUGET

Le projet sera consultable en version papier et sur un poste informatique en Mairie aux horaires d'ouvertures de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ainsi que sur le site internet : www.le-pouget.com.

Durant l'enquête publique, vous pourrez formuler vos observations et propositions de différentes manières :

Lors des permanences tenues par le Commissaire Enquêteur en Mairie de Le Pouget – Route neuve 34230 LE POUGET le mercredi 08 et le vendredi 24 septembre 2021 de 14h00 à 17h00.

- Par mail : plu.lepouget34.modif2@gmail.com

- En Mairie, en laissant un texte sur le registre papier à feuillets non-mobiles, côté et paraphé, aux horaires d'ouvertures de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; sauf jours fériés et jour de fermeture habituels (le mercredi après-midi),

- Par voie postale, à l'adresse suivante : Mairie de Le Pouget – Route neuve 34230 LE POUGET

A la fin de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et aux heures habituelles d'ouverture. Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site Internet : www.le-pouget.com. Après l'enquête publique, le projet de modification du PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES : le projet de modification n°2 du PLU n'ayant pas d'impact notable sur l'environnement, il n'est pas prévu de procéder à une évaluation environnementale dans le cadre de cette procédure.

L'Agence

L'EXPERT DES ANNONCES LÉGALES



SNC L'Agence au capital de 385 000 €uros.

Rue du Mas de Grille – 34438 Saint Jean de Vedas Cedex

RCS Montpellier - 404 010 209 – CODE APE : 7312Z – SIRET : 404 010 209 00017 - TVA Intercommunautaire : FR22404010209



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM246630, N°158148) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **Midi Libre - 34**

Date de parution : 31/08/2021

Coût de l'annonce :

Montant HT :	567,84 €
Frais techniques HT :	10,00 €
Justificatif(s) HT :	1 x 2,56 = 2,56 €
Montant TVA :	116,08 €
Total TTC :	696,48 €

Fait à Montpellier, le 13 Août 2021

Le Gérant

Bernard MAFFRE

Consultation sur www.legale-online.fr; www.actulegales.fr: loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. L'Agence s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.



158148



RAPPEL AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Par arrêté n° 2021-055 en date du 29/07/2021
Le Maire de la Commune de Le Pouget
a ouvert une enquête publique
sur la commune de Le Pouget

OBJET : Enquête publique dans le cadre de la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Le Pouget.

- Déclasser la parcelle référencée section AD n° 179 positionnée en zone II AU vers la zone Ue1 pour permettre l'extension de la cave coopérative ;
- Déclasser la parcelle référencée section AD n° 178 positionnée en zone IAU vers la zone Ub afin de ne pas créer d'enclave suite au déclassement de la parcelle référencée section AD n° 179.
- Supprimer une partie de l'emplacement réservé n° 6 devenu inutile vu la cession d'une bande au sud de la parcelle référencée section AD n° 179 de la Cave Coopérative à la commune pour la réalisation d'un cheminement doux objet de la réserve initiale.

DUREE : L'enquête publique se déroulera entre le 08/09/2021 et le 24/09/2021, soit 17 jours consécutifs.

FINALITE : Une commissaire enquêteuse a été désignée par le Tribunal Administratif pour mener à bien l'enquête publique. Il s'agit de Madame SAGUY Brigitte.

La commune de Le Pouget en charge de la procédure répondra aux différentes requêtes qui auront été formulées.

MODALITES : Le siège de l'enquête publique sera : LA MAIRIE DE LE POUGET

Le projet sera consultable en version papier et sur un poste informatique en Mairie aux horaires d'ouvertures de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ainsi que sur le site internet : www.le-pouget.com.

Durant l'enquête publique, vous pourrez formuler vos observations et propositions de différentes manières :

Lors des permanences tenues par le Commissaire Enquêteur en Mairie de Le Pouget – Route neuve 34230 LE POUGET le mercredi 08 et le vendredi 24 septembre 2021 de 14h00 à 17h00.

- Par mail : plu.lepouget34.modif2@gmail.com

- En Mairie, en laissant un texte sur le registre papier à feuillets non-mobles, côté et paraphé, aux horaires d'ouvertures de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; sauf jours fériés et jour de fermeture habituels (le mercredi après-midi),

- Par voie postale, à l'adresse suivante : Mairie de Le Pouget – Route neuve 34230 LE POUGET

A la fin de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et aux heures habituelles d'ouverture. Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site Internet : www.le-pouget.com. Après l'enquête publique, le projet de modification du PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES : le projet de modification n°2 du PLU n'ayant pas d'impact notable sur l'environnement, il n'est pas prévu de procéder à une évaluation environnementale dans le cadre de cette procédure.